

Démarche : PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour - Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire (L435-2 CESEDA)

Organisme : Bureau du droit au séjour

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Ce formulaire s'adresse aux personnes en situation irrégulière sur le territoire français, qui souhaitent solliciter une admission exceptionnelle sur le fondement de l'article L435-2 du CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et des demandeurs d'asile), au regard de leur activité dans un organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire.

IMPORTANT : La demande d'admission exceptionnelle au séjour - Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire (article L435-2 du CESEDA) est une démarche dérogatoire au processus normal d'immigration. Par conséquent, la délivrance du titre de séjour n'est pas systématique.

Pour pouvoir demander un titre sur la base de l'article L435-2 du CESEDA, vous devez produire les éléments suivants :

- Justificatifs prouvant que vous avez été accueilli par un organisme mentionné au premier alinéa de l'article L. 265-1 du code de l'action sociale et des familles : nécessité de justifier de trois années d'activité ininterrompue au sein de ce dernier, du caractère réel et sérieux de cette activité et de vos perspectives d'intégration.
- Rapport établi par le responsable de l'organisme d'accueil (à la date de la demande) mentionnant l'agrément et précisant : la nature des missions effectuées ; le volume horaire ; la durée d'activité ; le caractère réel et sérieux de l'activité ; les perspectives d'intégration de l'intéressé au regard notamment du niveau de langue ; les compétences acquises ; le projet professionnel du demandeur ; éléments relatifs à la vie privée et familiale du demandeur.

—

ATTENTION : Un contrôle vigilant est exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées.

La production de faux documents entraînera le rejet d'office du dossier.

Liens utiles

Un tutoriel est à votre disposition pour mieux comprendre comment fonctionne le site demarches-simplifiees.fr : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

Pour plus d'informations sur l'immigration en Seine-Maritime, rendez-vous sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (<http://www.seine-maritime.gouv.fr>), onglet "Étrangers : documents, informations et contact"

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de la réglementation

IMPORTANT : La demande d'admission exceptionnelle au séjour - Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire (article L313-14-1 du CESEDA) est une démarche dérogatoire au processus normal d'immigration.

Par conséquent, la délivrance du titre de séjour n'est pas systématique.

Pour pouvoir demander un titre sur la base de l'article L313-14-1 du CESEDA, vous devez produire les éléments suivants :

- Justificatifs prouvant que vous avez été accueilli par un organisme mentionné au premier alinéa de l'article L. 265-1 du code de l'action sociale et des familles : nécessité de justifier de trois années d'activité ininterrompue au sein de ce dernier, du caractère réel et sérieux de cette activité et de vos perspectives d'intégration.

- Rapport établi par le responsable de l'organisme d'accueil (à la date de la demande) mentionnant l'agrément et précisant : la nature des missions effectuées ; le volume horaire ; la durée d'activité ; le caractère réel et sérieux de l'activité ; les perspectives d'intégration de l'intéressé au regard notamment du niveau de langue ; les compétences acquises ; le projet professionnel du demandeur ; éléments relatifs à la vie privée et familiale du demandeur.

--

ATTENTION : Un contrôle vigilant est exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées.

La production de faux documents entraînera le rejet d'office du dossier et vous expose à d'éventuelles poursuites judiciaires (articles 441-1 à 441-12 du Code pénal).

Suivi du dossier par un tiers

Vous pouvez inviter une personne à suivre votre dossier et à le modifier (pour un travailleur social par exemple). Il suffit pour cela de cliquer sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite de ce formulaire et d'entrer l'adresse courriel de la personne que vous souhaitez inviter.

Pièces justificatives

Il est important de noter que le bouton "ajouter un élément", qui apparaît à certains endroits du formulaire, vous permet d'ajouter autant d'informations et de pièces justificatives que vous le souhaitez dans la rubrique concernée.

Veillez à bien produire tous les justificatifs demandés : lorsque votre dossier aura commencé à être instruit, vous ne pourrez plus le modifier sans demande expresse de l'administration.

HISTORIQUE ADMINISTRATIF

Le cas échéant : votre n° AGDREF

Si vous avez déjà déposé une demande de titre de séjour, d'asile, ou obtenu un visa long séjour, un numéro AGDREF vous a été attribué.

Il s'agit d'un numéro composé de 9 ou 10 chiffres situés sur votre titre de séjour ou vignette OFII (n° Etr). Il commence généralement par le numéro de département ou par 991 si vous êtes arrivé avec un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS).

Si vous avez validé votre VLS-TS en ligne, le n° AGDREF correspondant à votre identifiant est indiqué sur la validation de votre visa.

Avez-vous une demande d'asile en cours ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Avez-vous déjà fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français ?

Si vous avez déjà fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français, vous ne pouvez déposer une nouvelle demande qu'en cas d'élément nouveau et significatif.

En l'absence de tels éléments, vous ferez nécessairement l'objet d'un refus.

Si vous avez l'objet d'une interdiction de retour encore en vigueur, votre demande sera systématiquement refusée.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Avez-vous déjà fait l'objet d'une condamnation pénale ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Autre demande 1

Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches-simplifiées"

Autre demande 2

Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches-simplifiées"

Autre demande 3

Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches-simplifiées"

Autre demande 4

Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches-simplifiées"

Autre demande 5

Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches-simplifiées"

TIMBRE FISCAL

Rappel de la réglementation

Toute personne demandant la régularisation de son séjour en France doit s'acquitter d'un droit de visa de régularisation d'une valeur égale à 200€, dont 50 €, non remboursables, sont perçus lors de la demande de titre. Ces 50€, que vous devez fournir ci-dessous sous forme de timbre fiscal, seront consommés dès le dépôt de la demande, indépendamment de la décision qui sera prise. Les 150€ supplémentaires ne vous seront réclamés que s'il est décidé de vous régulariser.

Chaque demande doit être accompagnée d'un timbre fiscal d'une valeur de 50€ : si vous déposez une autre demande sur la base d'un autre fondement, vous devrez y joindre un nouveau timbre fiscal.

ATTENTION : Si le dossier est irrecevable (exemple : vous ne résidez pas dans l'arrondissement de ROUEN ou de DIEPPE), le timbre sera tout de même consommé.

Référence : article L311-13 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et de la demande d'asile (CESEDA)

Acheter un timbre fiscal

Vous pouvez acheter un timbre fiscal au lien suivant : <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Timbre fiscal (50€)

Numéro du timbre

Vous devez inscrire ici la référence du timbre fiscal.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Timbre fiscal en format pdf

Vous devez joindre ici la version dématérialisée du timbre qui vous a été envoyée par mail lors de l'achat (format pdf).

Numéro du timbre

Vous devez inscrire ici la référence du timbre fiscal.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Timbre fiscal en format pdf

Vous devez joindre ici la version dématérialisée du timbre qui vous a été envoyée par mail lors de l'achat (format pdf).

Numéro du timbre

Vous devez inscrire ici la référence du timbre fiscal.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Timbre fiscal en format pdf

Vous devez joindre ici la version dématérialisée du timbre qui vous a été envoyée par mail lors de l'achat (format pdf).

ETAT-CIVIL

Date de naissance

Lieu de naissance

Ville dans laquelle vous êtes né(e)

Pays

Pays dans lequel vous êtes né(e)

Nationalité

Adresse

Lieu où vous résidez actuellement

Courriel

Cette adresse mail doit être la vôtre

Numéro de téléphone portable

Ce numéro sera notamment celui utilisé, le cas échéant, pour vous informer (par sms) de la disponibilité de votre titre de séjour en préfecture

DOMICILIATION

Justificatif de domicile

Vous devez résider dans l'arrondissement de ROUEN ou de DIEPPE pour déposer votre demande sur ce formulaire.

Si vous résidez dans l'arrondissement du HAVRE ou dans un autre département, votre dossier sera rejeté pour irrecevabilité.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile de moins de 6 mois ou attestation d'hébergement

Facture électricité, gaz ou téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, bail de moins de six mois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si attestation d'hébergement : joindre la pièce d'identité ou le titre de séjour de l'hébergeant

Attention : le titre de séjour de l'hébergeant doit être à la même adresse que le justificatif de domicile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si attestation d'hébergement : joindre également le justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 6 mois

Facture électricité, gaz, ou téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, bail de moins de six mois

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Si attestation d'hébergement : joindre également l'attestation d'assurance du domicile mentionnant le nom de l'hébergé

Il peut s'agir d'une assurance au nom de l'hébergeant, mentionnant l'hébergé, ou d'une assurance prise directement par l'hébergé

ENTREE EN FRANCE

Date d'entrée en France

Date à laquelle vous êtes entré(e) en France

Type d'entrée en France

Vous devez indiquer ici avec quel visa vous êtes entré(e) en France, ou si vous êtes entré(e) irrégulièrement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Visa court séjour
- ☐ Visa long séjour
- ☐ Autre visa
- ☐ Dispensé de visa
- ☐ Sans visa (entrée irrégulière)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Le cas échéant : copie du visa d'entrée en France

Vous devez produire ici une copie du visa utilisé pour entrer en France, si vous en avez un

DEMANDE DE REGULARISATION

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Demande écrite de régularisation au titre de l'article L313-14-1 du CESEDA (admission exceptionnelle au séjour - organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire)

La demande de régularisation doit être écrite et signée, en expliquant à l'administration pourquoi vous sollicitez un titre de séjour

JUSTIFICATIFS D'IDENTITE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Photo d'identité récente

Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair

Justificatif de nationalité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Passeport ou autre justificatif

- Passeport en cours de validité (toutes les pages non-vierges) ;

- Si vous ne possédez pas de passeport, présenter un autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte d'identité).

Présentation - Passeport ou autre justificatif

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Passeport ou autre justificatif

- Passeport en cours de validité (toutes les pages non-vierges) ;

- Si vous ne possédez pas de passeport, présenter un autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte d'identité).

Présentation - Passeport ou autre justificatif

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Passeport ou autre justificatif

- Passeport en cours de validité (toutes les pages non-vierges) ;

- Si vous ne possédez pas de passeport, présenter un autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte d'identité).

Présentation - Passeport ou autre justificatif

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le cas échéant : demande de passeport auprès des autorités du pays d'origine

A ne fournir que si vous avez présenté un autre justificatif de nationalité que le passeport.

S'il vous est impossible d'obtenir un passeport auprès de votre pays d'origine, vous devez joindre un courrier expliquant les raisons de cette impossibilité.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Acte de naissance

Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)

SITUATION MARITALE

Type d'union

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mariage

☐ PACS

☐ Concubinage

☐ Célibataire, veuf(ve), divorcé(e)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative de l'union ou de la fin de l'union

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour - Organism

- Mariage célébré en France : acte intégral délivré par la mairie.

- Mariage célébré à l'étranger : copie intégrale de l'acte de mariage transcrit sur les registres de l'état civil français.

- PACS : Attestation datée de moins de 3 mois de la Mairie l'ayant enregistré.

- Fin de l'union pour divorce ou décès : joindre l'acte de divorce ou l'acte de décès.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document d'identité ou de séjour du conjoint

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déclaration sur l'honneur conjointe signée du couple attestant de leur vie commune

Le cas échéant, justificatifs du maintien de la communauté de vie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Exemples de justificatifs : Production de justificatifs établis aux 2 noms (contrat de bail, quittances, EDF, relevés bancaires, attestations d'assurance maladie ou de mutuelle, CAF, etc.). Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.

Présentation - pièce justificative

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Exemples de justificatifs : Production de justificatifs établis aux 2 noms (contrat de bail, quittances, EDF, relevés bancaires, attestations d'assurance maladie ou de mutuelle, CAF, etc.). Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.

Présentation - pièce justificative

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Exemples de justificatifs : Production de justificatifs établis aux 2 noms (contrat de bail, quittances, EDF, relevés bancaires, attestations d'assurance maladie ou de mutuelle, CAF, etc.). Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.

Présentation - pièce justificative

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Je déclare, sur l'honneur, ne pas vivre en état de polygamie en France

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photo d'identité récente de l'enfant

Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair

Genre

☐ Mme

☐ M.

NOM

Prénom

Date de naissance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Acte de naissance de l'enfant

Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photo d'identité récente de l'enfant

Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair

Genre

☐ Mme

☐ M.

NOM

Prénom

Date de naissance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Acte de naissance de l'enfant

Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photo d'identité récente de l'enfant

Genre

☐ Mme

☐ M.

NOM

Prénom

Date de naissance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Acte de naissance de l'enfant

Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)

**DOCUMENTS JUSTIFIANT DE 3 ANNEES ININTERROMPUES AU SEIN D'UN
OU PLUSIEURS ORGANISMES D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE ET
D'ACTIVITE SOLIDAIRE**

Pièces justificatives

Chaque année doit faire l'objet de 4 justificatifs probants (1 par trimestre). Les 3 années d'activité doivent être ininterrompues.

En-dessous de chaque pièce justificative, vous devez brièvement expliquer de quoi il s'agit.

Début de l'activité

Date de début de l'activité dans un organisme agréé pour l'accueil, l'hébergement ou le logement de personnes en difficulté.

Travaillez-vous toujours dans un organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le cas échéant, fin de l'activité

Date de fin de l'activité dans un organisme agréé pour l'accueil, l'hébergement ou le logement de personnes en difficulté.

Si vous travaillez toujours dans un tel organisme, ne pas remplir.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 1 - Trimestre 1

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 1, Trimestre 1

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 1 - Trimestre 2

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 1, Trimestre 2

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 1 - Trimestre 3

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 1, Trimestre 3

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 1 - Trimestre 4

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 1, Trimestre 4

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 2 - Trimestre 1

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 2, Trimestre 1

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 2 - Trimestre 2

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 2, Trimestre 2

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour - Organism

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 2, Trimestre 3

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 2 - Trimestre 4

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 2, Trimestre 4

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 3 - Trimestre 1

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 3, Trimestre 1

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 3 - Trimestre 2

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 3, Trimestre 2

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 3 - Trimestre 3

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 3, Trimestre 3

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Année 3 - Trimestre 4

Exemples de justificatifs : certificats de présence, relevés de cotisations, etc.

Présentation - Année 3, Trimestre 4

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

INTEGRATION DANS LE/LES ORGANISMES

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Rapport établi par le responsable de l'organisme d'accueil (à la date de la demande)

Le rapport doit mentionner l'agrément et préciser :

- la nature des missions effectuées ;
- leur volume horaire ;
- la durée d'activité ;
- le caractère réel et sérieux de l'activité ;
- les perspectives d'intégration de l'intéressé au regard notamment du niveau de langue ;
- les compétences acquises ;
- le projet professionnel du demandeur ;
- éléments relatifs à la vie privée et familiale du demandeur.

Pièces justifiant du caractère réel et sérieux de l'activité et des perspectives d'intégration

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Exemples d'éléments probants : diplômes, attestations de formation, certificats de présence, attestations de bénévoles, etc.

Présentation - pièce justificative

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Exemples d'éléments probants : diplômes, attestations de formation, certificats de présence, attestations de bénévoles, etc.

Présentation - pièce justificative

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Exemples d'éléments probants : diplômes, attestations de formation, certificats de présence, attestations de bénévoles, etc.

Présentation - pièce justificative

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pièces complémentaires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Présentation de la pièce justificative complémentaire

Vous pouvez présenter ici la pièce justificative complémentaire que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Présentation de la pièce justificative complémentaire

Vous pouvez présenter ici la pièce justificative complémentaire que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Présentation de la pièce justificative complémentaire

Vous pouvez présenter ici la pièce justificative complémentaire que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration

Éléments complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration

Je certifie que les informations ci-dessus sont exactes

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non